

5 - Rhône moyen

Gier - RM_08_08

FRDR475

Le Gier de la retenue au ruisseau du Grand Malval

Cours d'eau

MEFM

Etat écologique : Moyen Objectif : bon potentiel 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations :

FT

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

continuité, substances dangereuses, matières organiques et oxydables, hydrologie, morphologie, pesticides

Etat chimique sans ubiquiste : Bon Objectif : 2015

Etat chimique avec ubiquiste : Mauvais Objectif : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations :

FT

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Benzo(g,h,i)perylène + Indeno(1,2,3-cd)pyrène

Commentaire

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la continuité

MIA0301 Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0101 Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0802 Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

Pression à traiter : Pollution ponctuelle par les substances (hors pesticides)

ASS0201 Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement

IND0201 Créer et/ou aménager un dispositif de traitement des rejets industriels visant principalement à réduire les substances dangereuses (réduction quantifiée)

IND0901 Mettre en compatibilité une autorisation de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur

Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances

ASS0302 Réhabiliter et ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)

Pression à traiter : Prélèvements

RES0303 Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau

RES0601 Réviser les débits réservés d'un cours d'eau dans le cadre strict de la réglementation

Ouvrages continuité à traiter

Code de l'ouvrage	Nom de l'ouvrage
ROE32485	La Roche
ROE55236	Couzon